



# Latresne. mon mag.

Magazine d'informations  
de la ville de Latresne

Printemps / Été 2022

[www.mairie-latresne.fr](http://www.mairie-latresne.fr)



## Le temps des cerises

Il est là ! Enfin !

Le temps du retour à une quasi-normalité. Du point de vue sanitaire et des restrictions en tous cas.

Après deux années de gestion communale délicates et parfois compliquée, un apaisement des contraintes externes est une heureuse nouvelle, pour nous tous. La condition également d'une accélération des projets communaux de toute nature.

Tout d'abord, le retour à ces instants culturels et/ou festifs que vous affectionnez toutes et tous.

La fête des quartiers, le 13 mai dernier, a connu une affluence record, dans un climat de joyeuses retrouvailles et d'agapes débridées entre voisins qui faisaient plaisir à voir.

Cet événement est un marqueur fort de notre calendrier annuel de festivités et devra certainement, compte tenu de ce succès populaire, connaître une extension de son périmètre l'an prochain pour passer de 7 sites à 12. Avec toujours cette touche musicale ambulante qui fait son indéniable charme et son originalité toute tresnaise.

Mais l'actualité des grands rendez-vous de l'été, c'est aussi le festival Big Bang (18 au 21 mai) qui s'est installé pour la 1ère année à Latresne, les feux de Garonne (11 juin) avec son feu d'artifice tiré depuis le fleuve, le passage des « 6 jours de Garonne » (06 juillet) à l'étang des sources, le cinéma plein-air (« apéro & toile » les 17 juin/1er juillet/09 septembre) porté par le conseil participatif et aussi pour la 1ère fois, « Latresne en fête » (02 juillet) organisée par les commerçants avec de nombreuses animations, un concert et une soirée DJ.

Ensuite, le lancement effectif de chantiers d'envergure qui ont été votés dans le cadre du budget 2022.

Le concours d'architecte concernant la rénovation/extension du presbytère, dans l'optique du futur centre culturel et de pratiques artistiques (musiques et danses) n'a pu être poursuivi dans sa forme initiale. Le budget présenté était 60% au-dessus de l'engagement contractuel du lauréat du concours. Nous relançons une consultation pour trouver une équipe de maîtrise d'œuvre capable de reprendre le dossier et de le porter à son terme. Nous perdons 6 mois dans la procédure mais les crédits sont votés et les subventions assurées.

L'extension du local associatif du boulodrome du coteau commencera avant la fin de l'année pour une livraison au printemps prochain.

La 2nde tranche de travaux sur la route de Bordeaux, débutera à partir d'octobre, pour relier de manière définitive le quartier de la Seleyre à celui du Castera, sur un mode de déplacement plus sûr, plus doux et avec un apaisement du trafic routier.

L'aménagement du secteur du collège (budget d'1,5 millions

d'€) avec une voie de désenclavement de la rue du stade, la refonte complète des espaces de stationnement et la réfection de la rue des merlots sera engagé à la rentrée et durera 9 mois.

D'autres travaux comme la réfection du mur du cimetière, l'installation de toilettes publiques à la Salargue et à l'étang des sources, l'installation d'un kiosque devant la RPA des Arpèges sont en cours.

Enfin, les dossiers de longue haleine occupent une place particulière dans la réflexion des élus et dans les réunions avec toutes les parties prenantes.

Nous ferons un retour, lors d'une réunion publique, le samedi 24 juin (salle des fêtes) sur les mesures qui ont été ou seront prises pour lutter contre les inondations. Les chantiers ont été nombreux et bien d'autres sont en cours d'étude ou de prévision. La tâche est ardue mais c'est aujourd'hui et jusqu'à la fin de notre mandat, le sujet prioritaire d'attentions et d'actions.

Nous avons une pensée sincère pour celles et ceux qui n'ont pas encore retrouvé leur habitation, se battent encore avec les assurances ou sont toujours dans des travaux de réhabilitation de leurs logements.

Un audit des dispositifs de protection individuelle contre les inondations a été proposé à tous ceux qui souhaitaient avoir un état des lieux de la vulnérabilité de leur logement et des moyens de mieux lutter contre la montée des eaux. Le diagnostic sera posé courant juin et nous déterminerons, en accord avec chaque foyer impacté, les dispositifs notamment financiers pour participer à l'acquisition ces matériels de protection au travers d'un groupement collectif de commande.

L'acquisition par la commune, du terrain en face des écoles qui a tant fait polémique pendant la campagne électorale fera l'objet d'une étude sérieuse et étayée afin de déterminer les projets à installer sur cet espace qui fait la jonction physique entre le Castera et le secteur des écoles/collège. Nous nous ferons accompagner pour ce faire par un maître d'œuvre public qui nous aidera dans la prise de décision.

La concertation pour l'aménagement du secteur Castera/Salargue arrive à son terme au mois de juillet. Les nombreux échanges sur les envies et besoins des habitants, usagers, citoyens, visiteurs, commerçants ont permis de dégager des axes de travail qui vont aiguiller les projets d'une requalification des espaces publics. Le projet global fera l'objet de présentation publique en 2023.

Bon été à toutes et à tous. Profitez intensément de ces instants festifs et de repos, en famille ou entre amis. La rentrée sera riche et animée.

**Ronan FLEHO, votre Maire**

# Brèves tresnaises

## Programme de videoprotection

### 01 Lycée de l'Entre-deux-Mers

Latresne a obtenu une double affectation : lycée François Mauriac de Bordeaux Bastide et le lycée de l'Entre-deux-Mers de Créon, lorsque ce dernier aura ouvert. La municipalité a consulté les familles des enfants tresnais allant au collège afin de prendre leur souhait d'affectation dans les lycées de secteur. Résultats des répondants : 57% des familles déclarent que les enfants iront au lycée de Créon, 9% des familles déclarent François Mauriac, 11% des familles ne sont pas concernées, et enfin, 10% des familles ne savent pas et 13% souhaitent que leur enfant aille dans un autre lycée que ceux ici mentionnés.

L'ouverture du lycée de Créon est prévue pour septembre 2023. Il sera le plus grand lycée de Nouvelle-Aquitaine accueillant 2500 personnes, de la 2de aux cursus post-bac. Un internat est également prévu dans le « lycée bastide » dont la cour reprendra la dimension de la place de la Prévôté, place centrale de la commune d'accueil.



### 04 Bruit de voisinage

BRUITS DE VOISINAGE - L'arrêté préfectoral du 22.04.2016 indique que l'utilisation de matériel bruyant de bricolage ou de jardinage doit respecter les horaires suivants :

- Jours ouvrables : 8h30 à 12h30 / 14h30 à 19h
- Samedis : 9h à 12h / 15h à 19h
- Dimanches & jours fériés : 10h à 12h

#### BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Il est interdit de brûler les déchets verts en Gironde. L'article 84 du règlement sanitaire départemental et l'article 16 du règlement interdépartemental de la forêt contre les incendies précisent que « le brûlage des déchets verts produits par les particuliers, les professionnels et les collectivités locales est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire du département ».

La commune a demandé une autorisation préfectorale afin de s'équiper de caméras de vidéo protection, qui vient d'être accordée. Les caméras de vidéo protection seront principalement installées sur des axes passant pour maintenir une continuité entre la rocade et les communes voisines équipées (Bouliac, Camblanes-et-Meynac, Tresses, Fargues-Saint-Hilaire par exemple) ainsi qu'aux abords des bâtiments publics. Seules les personnes habilitées auront l'autorisation de consulter les vidéos, et ce, en cas de besoin dans le cadre d'une enquête. L'identification des lieux a été opérée avec la Gendarmerie.

### 03 Hommage de la Boule des coteaux

Pour célébrer l'anniversaire du boulodrome de Latresne, le club La Boule des Côteaux a organisé un tournoi à la mémoire de Bernard Lagrange, ancien élu qui fut l'artisan de la création de l'association.

En son hommage, un magnifique trophée - en présence d'élus et de la famille de Bernard - a été remis à la triplette gagnante, ce temps fut clôturé par un bon repas fort en partage et convivialité. L'année 2021 fut très difficile pour le club, en effet, la Boule des Côteaux souhaite rendre hommage à ses adhérents très impliqués et très regrettés, Daniel Dulou, Serge Dalla Santa, Jean-Marc Baraton et Barbara Bellard.



### 05 Accueil des familles ukrainiennes

Les habitants de Latresne font preuve de générosité, merci ! Une dizaine de familles tresnaises accueillent une trentaine d'Ukrainiens et Ukrainiennes (majoritairement des femmes et enfants). A l'occasion d'une étape autour de la concertation du Castera avec le collectif 3 tiers, une soirée d'accueil sous forme d'auberge espagnole a permis aux familles de se rencontrer. L'occasion de créer du lien et à échanger sur les manières de fonctionner afin d'accueillir au mieux. Encore bravo et merci !



# Commerces

## Soutenir la dynamique locale

Par décision du Conseil Municipal en date du 1<sup>er</sup> février 2022, la commune de Latresne peut désormais user de son droit de préemption sur les commerces.

La commune bénéficie d'un tissu commercial très riche et diversifié qu'il convient de soutenir. L'équipe a fait ce choix, avec la volonté de faire face à une forte attractivité qui doit se conjuguer à la diversité de l'offre commerciale complémentaire de boutiques, nécessaires à une vie locale dynamique.

La perte de certains commerces de services ou d'équipement, et des signaux faibles successifs (fermetures

Pour en discuter ; Ronan FLEHO, Maire - [ronan.fleho@mairie-latresne.fr](mailto:ronan.fleho@mairie-latresne.fr) ; Céline GOEURY, Ludovic LASTENNET, conseiller délégué à l'économie, au commerce et à l'artisanat : [ludovic.lastennet@mairie-latresne.fr](mailto:ludovic.lastennet@mairie-latresne.fr) ou 1<sup>ère</sup> adjointe à l'attractivité et à la proximité - [celine.goeury@mairie-latresne.fr](mailto:celine.goeury@mairie-latresne.fr).

de commerces de première nécessité au profit d'activité ne provoquant pas de trafic dans l'avenue de la Libération, entre autres) ont décidé les élu.e.s à acter ce choix.

Comment maintenir la dynamique ? En interrogeant, au gré des consultations, les attentes des habitant.e.s sur le commerce, en coopérant avec la Communauté de communes et le PETR Coeur Entre-deux-Mers, qui, tous deux, travaillent sur le secteur de Latresne. Enfin, ces discussions se tiennent également avec l'association des commerçants (ACAL) pour répondre aux besoins des acteurs du commerce local.



## Commerce

### Sièges & Etoffes

Artisan Tapissier d'ameublement diplômée, Carole vous accueille dans son atelier-boutique « Sièges et Etoffes ». Elle restaure tout type de sièges, anciens ou contemporains, confectionne des rideaux, et propose un large choix de tissus d'ameublement et de papiers peints d'éditeurs.

Coordonnées :  
51 avenue de la Libération 33360 Latresne, 06 25 24 23 06

Horaires : Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 16h30 ; mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30, ou sur rdv par téléphone

# Nouveaux arrivants

## La Ferrade devient Kairos

### Mais que se passe-t-il au Château de la Ferrade ?

C'est un rêve qui prend forme début avril quand Cassien, Ferdinand et Pierre-Olivier, 3 créatifs nomades, s'installent dans cette magnifique demeure du Bord de l'Eau.

Leur ambition ? Y développer un art de vivre 3.0 conscient et connecté, l'incarner dans ce lieu unique et le partager bien au-delà du parc somptueux qui entoure le Château.

Sous la verrière et dans les grands salons d'époque, ils imaginent un lieu qui encourage toutes les formes d'épanouissement personnel et d'expression artistique, un véritable centre d'émulation culturelle et d'avant-garde construit autour d'un écosystème dynamique d'artistes, d'entreprises et d'acteurs locaux.

Le nom de leur projet ? Kairos, du concept grec symbolisant le moment opportun, cet instant de synchronicité où le hasard fait si bien les choses. Un projet qui s'articule autour de 3 valeurs essentielles à leurs yeux : **la créativité, la connexion et la célébration.**

La programmation du lieu se crée au gré des rencontres, et vous y retrouverez à partir de cet été aussi bien des résidences artistiques, des événements culturels, des expériences immersives, des pratiques de bien-être, des ateliers de création et **peut-être même une collaboration avec vous ?**

Suivez leur compte instagram @kairos.official pour être tenu au courant de leurs aventures, et contactez-les au 06 80 34 56 09 ou sur [universkairos@gmail.com](mailto:universkairos@gmail.com) pour venir au Château discuter avec eux de vos projets.



# Etat civil

## Bienvenus à

Selma RAFIA  
Elyna RAUSCH  
Swaeli KORDIKO  
Marius PINSON  
Albane WALTER  
Hritik ANIL  
Ambre BEAUVAIS LE BIHANIC  
Adele CALAS  
Charline CALAS  
Emy PUCHACZEWSKI  
Louise ROQUES

## Ils se sont unis

Guillaume SITBON et Léonore SIGLER

## Ils nous ont quittés

Anne-Marie SCHUELLER  
Jeanne GOYON veuve ALONSO  
Henri SAFORCADA  
Suzanne GERMAIN veuve GELIS  
Jacques EL HAOUSSINE BEN ABDERAHMAN  
Claude GRIMAUULT  
Denise QUARRÉ épouse GORRON  
José PEREIRA  
Anne FITAU épouse BÉTEILLE  
Jeannette BOUCHET  
Jean FÉLIX  
Jean-Yves BERGOGNAT  
Marc BOUTEILLER  
Robert BOITARD  
Pierre GOASGUEN  
Michel de CHAMPS de SAINT-LÉGER de BRÉCHARD  
Gudrun HEROLD veuve GOURNAC

# Communiqué

Une occasion manquée...

Rarement notre commune n'a disposé de telles recettes financières liées à des cessions immobilières, des investissements prévus mais non réalisés, mais également du fait d'un niveau d'impôt local qui a fortement augmenté ces dernières années.

En 2021, sur un budget global d'investissement et de fonctionnement d'environ 6 millions d'euros, les finances communales disposent d'un excédent cumulé d'1 537 000 euros. Certains appelleront cela une « grosse cagnotte ».

La majorité actuelle sera donc fière d'annoncer qu'elle n'augmente pas les taux d'imposition. Et pourtant... les impôts augmenteront. Car la ficelle utilisée est toujours la même. En affichant un maintien des taux, on omet de préciser que les bases qui servent à calculer cet impôt, c'est-à-dire la valeur des biens sur lesquels sont calculés ces impôts augmentent elles, chaque année à Latresne.

Notre village est attractif, la valeur de nos maisons augmente. Les impôts vont donc une nouvelle fois progresser cette année, même si les taux affichés ne bougent pas !

La situation économique actuelle, le niveau d'inflation élevé que nous constatons, l'explosion du prix de l'énergie, la situation financière très confortable de Latresne auraient dû amener notre Conseil à se prononcer pour une baisse des taux d'imposition, et ce sans aucun risque pour notre commune qui conserverait son niveau de recettes actuelles. Un geste fort, solidaire, dans cette période difficile pour beaucoup de nos concitoyens.

C'est ce que nous avons proposé. En vain.

A l'inverse, comme c'est souvent le cas pour des communes « riches », le niveau confortable de recettes pousse les élus à augmenter les dépenses de fonctionnement, récurrentes et que l'on ne peut à l'avenir réduire. Le budget communication se voit conforté, des postes sont créés, des études onéreuses et sans suite sont lancées.

Un manque de vision sur l'avenir et une occasion manquée pour les contribuables que nous sommes tous. Dommage.

Vos élus Latresne Naturellement :

Jérôme VERSCHAVE	<a href="mailto:jerome.verschave@mairie-latresne.fr">jerome.verschave@mairie-latresne.fr</a>	06 20 35 79 83
Frédérique CONSTANS	<a href="mailto:frederique.constans@mairie-latresne.fr">frederique.constans@mairie-latresne.fr</a>	06 08 28 49 37
Jean-Christophe SAURIAC	<a href="mailto:jc.sauriac@mairie-latresne.fr">jc.sauriac@mairie-latresne.fr</a>	06 12 94 64 20
Sylvie ESCOFFIER	<a href="mailto:sylvie.escoffier@mairie-latresne.fr">sylvie.escoffier@mairie-latresne.fr</a>	06 89 99 91 85
Jean-Claude POINTET	<a href="mailto:jc.pointet@mairie-latresne.fr">jc.pointet@mairie-latresne.fr</a>	06 77 84 93 11

## Latresne : de nouveau agréée pour la délivrance des CNI et passeports !

La commune de Latresne, grâce aux coopérations avec la commune de Créon, sera prochainement agréée par la Préfecture de la Gironde pour délivrer les titres d'identité : Carte Nationale d'Identité (CNI) & Passeports. La demande d'implanter de nouveaux rendez-vous a incité nos voisins créonnais à contacter le Maire afin de favoriser le maillage territorial et la solidarité entre les communes. Une demande officielle a été formulée par la mairie et a été acceptée par la Préfecture. La validation de cette candidature vient de nous être communiquée. Bientôt plus d'information pour ce nouveau service communal.

# Retour en image



Permanence du Collectif 3 tiers pour la co-construction du centre bourg - sur le marché



Anniversaire du marché



Fête inter-associative de la Saint-Patrick par les associations tresnaises



La médiathèque accueille la ludothèque intercommunale



Carnaval de l'Association des Parents d'Elèves



Soirée théâtre d'impro et participation citoyenne pour l'avenir du centre-bourg / Castéra



Soirée de co-construction sur l'avenir du Castéra / Centre-bourg



Prise de parole du petit neveu d'Alban Bordes, sur la résistance, lors du 8 mai 2022



Chasse aux oeufs à la Seleyre par le Comité des fêtes



Pose 1ère pierre lycée de l'Entre-deux-Mers à Créon



Fête d'accueil des familles ukrainiennes



Repas de quartiers à Latresne



Atelier de sensibilisation aux écrans auprès des enfants de l'école élémentaire avec Jérôme SOLER - conseiller numérique



Travail sur l'exposition « sensibilisation » routière avec les photographes



# Réduire ses déchets : agir concrètement

01

## Les déchets, toujours plus !

### Toujours plus de déchets, toujours plus chers, mais pourquoi et est-ce un problème ?

En 2021, le SEMOCTOM a collecté et traité les 63 000 tonnes produits par les 112 700 habitants des 85 communes de son territoire soit l'équivalent du poids de 6 tours Eiffel.

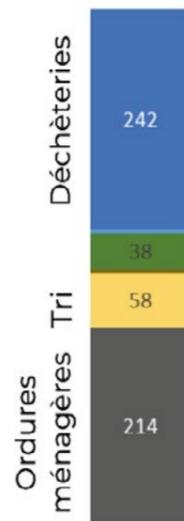
Depuis 10 ans, les déchets ne cessent de croître, sur le territoire du SEMOCTOM. La production a grossi de 40 kg par habitant. Et moins de la moitié est recyclée ; ce qui veut dire que le reste est soit enfoui, soit incinéré.

### Le problème ?

Au-delà des ressources naturelles utilisées sans avenir, le SEMOCTOM est loin des objectifs fixés par la Loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) qui fixe comme objectifs :

- réduction de 15 % des déchets produits entre 2010 et 2030,
- 65 % des déchets produits doivent être recyclés.

560 kg de déchets par habitant et par an, c'est trop !



## Des coûts en augmentation constante

Les tarifs de traitement des déchets explosent : + 25 % en 3 ans pour l'incinération, + 40 % pour l'enfouissement en 2 ans, +5 % pour le tri sur l'année dernière.

Dans le même temps, les quantités à traiter sont en forte évolution : + 6 % entre 2021 et 2020 et + 16 % en déchetterie. En outre, les déchets incinérés et enfouis sont assujettis à la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) et plus il y a de tonnes incinérées et enfouies, plus le montant à régler est élevé : +140 000 € en 2022.

N'oublions pas également que le SEMOCTOM a besoin de carburant pour ses activités. 500 000 litres sont consommés chaque année. Cette année avec la flambée des prix, c'est +250 000€ sur le budget 2022. Avec, en addition, les mêmes effets sur les tarifs de l'énergie et des matières premières du fait de l'inflation et des conséquences de la guerre en Ukraine.



Un constat partagé par toutes les collectivités en charge des déchets : les déchets coûteront de plus en plus cher et ce n'est pas près de s'arrêter.

## Une solution d'avenir : réduire ses déchets ! Nous devons agir ensemble...

Une dynamique citoyenne et collective est nécessaire pour une transformation durable. En diminuant les déchets produits, le coût du traitement baissera de fait.

Et chacun a un rôle à jouer, chaque partie doit prendre sa part pour diminuer la quantité de déchets : industriels, citoyens, collectivités, entreprises, associations, etc.

### Objectif : -100kg en 2030

Pour atteindre les objectifs réglementaires et donc infléchir l'évolution des coûts, nous devons agir : **simplement en appliquant le tri et en compostant, on peut réduire de 145 kg le poids du bac gris.**

Avec une modification des pratiques : **remplacement des objets jetables par des solutions durables** (mouchoirs en tissu, textiles sanitaires lavables, achat en vrac, stop-pub...), on peut réduire en tout de 80 % son bac noir.



## En déchetterie, les solutions existent aussi :

- > Gérer ses végétaux chez soi, c'est 95 kg par an habitant en moins !
- > Se mettre au mulching\* et laisser la tonte sur place
- > Faire du compostage
- > Faire broyer ses branchages sur la plateforme de Latresne
- > Pailler ses arbres et plantations avec de la tonte et du broyat.
- > Bien trier en déchetterie, c'est la moitié des déchets enfouis en moins : -25 kg/habitant

Plus de 30 filières de tri sont en place et sans oublier les zones de réemploi ouvertes dans nos 6 déchetterie.



### Vos contacts au SEMOCTOM

Marc JOKIEL, adjoint de Latresne  
marc.jokiel@mairie-latresne.fr

Services administratifs : 9h / 17h30 ; 05 57 34 53 20  
Services techniques : 4h / 17h ; 05 56 23 09 89  
9 route d'Allégret - 33670 Saint Léon



\*Le mulching consiste à tondre sans ramassage, en broyant finement l'herbe et offre un paillis naturel à votre pelouse. Cette technique naturelle permet de ne plus ramasser l'herbe et de fertiliser votre gazon. Il est important de savoir que le mulching est une tonte d'entretien.

## Des solutions près de chez vous :

Une aire de broyage de vos branchages est ouverte aux habitants de Latresne, chemin du Port de l'homme (derrière Biocoop). Mise en place en 2020 en partenariat avec le SEMOCTOM, elle vous permet d'apporter vos branchages, de les faire broyer et de repartir avec du broyat gratuitement.  
Ouverture : semaines paires - lundis de 14h à 16h30 / samedis 15h à 17h

### Rizibizzi recyclerie (Salleboeuf)

Recyclerie de l'Entre-deux-Mers. Ateliers de bricolage et valorisation pour enfants et adultes.  
Réception des dons uniquement sur RDV au 06.31.99.88.59  
<http://www.rizibizi-recyclerie.org/> ; 05 56 52 59 87  
[contact@rizibizi-recyclerie.org](mailto:contact@rizibizi-recyclerie.org)

### La Plastiquerie (Cambes)

Transformer les déchets plastiques à usage unique sans ajout de matière ou d'additifs pour en faire des objets durables, utiles et design.  
<http://www.laplastiquerie.com/> ; 06 50 72 75 49 ;  
[info@laplastiquerie.com](mailto:info@laplastiquerie.com)

### Bornes textiles et à verre

Bornes à verre : rue des Arpèges, Chemin de l'Estey, parking de la Salargue / Borne textile : parking de la Salargue, parking Biocoop, parking de covoiturage (D113).  
Pour retrouver leurs emplacements, une carte interactive est disponible sur [www.semocotom.com](http://www.semocotom.com)  
A savoir : les bornes textiles de Latresne ont permis de collecter plus de 20 tonnes de vêtement en 2021. Un résultat exceptionnel. En conséquence, une collecte plus régulière est désormais mise en œuvre ainsi que de nouveaux emplacements. Si la borne est pleine, privilégiez de repasser, plutôt que de laisser les sacs au sol.

# Dossier : cadre de vie

Au 1er janvier 2023 : tous les papiers et emballages seront triés. Donc les pots de yaourts, les barquettes, les films tant que ce sont des emballages : bac jaune.

Au 1er janvier 2024, tous les habitants ( SEMOCTOM devront pouvoir trier leurs déchets alimentaires. Une grande campagne d'équipement et formatique au compostage domestique a démarré. Pour vous inscrire à une session de formation [www.semocotom.com](http://www.semocotom.com) ou 05.57.34.53.20.

QUESTIONS RÉPONSES

**Faut-il laver les conserves ou les bocaux avant de les mettre au tri ?**  
Non, bien vidés, les boîtes de conserve vont dans le bac jaune, et les bocaux dans les bornes à verre.

**Suis-je assuré de la confidentialité de mes papiers dans mon bac de tri ?**  
Oui, les papiers qui sont collectés, partent ensuite, directement dans un centre de tri et il est impossible de récupérer des informations personnelles. Ce n'est donc pas la peine de les déchirer en tous petits morceaux.

**Mon bac est cassé ou il est trop petit comment faire ?**  
Vous pouvez nous faire votre demande à partir du site internet : [www.semocotom.com](http://www.semocotom.com) ou en nous contactant au 05 57 34 53 20. Votre bac sera remplacé selon le nombre de personnes de votre foyer.

**Puis-je aller dans toutes les déchetteries du SEMOCTOM ?**  
Oui, avec votre SEMOCODE, vous avez accès aux 6 déchetteries du territoire. Vous avez accès à un forfait de 25 passages ou 2,5 tonnes par an, au-delà vous serez facturé.



Marc JOKIEL, adjoint en charge des coopérations et Vice-Président du SEMOCTOM

Je souhaite par ce message vous rappeler certains enjeux concernant la gestion de nos déchets. Déjà, il faut savoir que le plan national de prévention des déchets (PNPD) 2021-2027 fixe les orientations de la politique publique de prévention à mettre en œuvre. Nous devons donc agir au niveau territorial pour réduire notre production de déchets collectivement et individuellement. Des actions simples sont dès à présent possibles en accentuant le compostage, respectant strictement les consignes de tri, développant le réemploi et la réutilisation, en entretenant et réparant les appareils, en broyant nos déchets verts etc.

Nos collectivités se mobilisent aussi, communes, CDC et SEMOCTOM notre syndicat de collecte et de traitement sont en ordre de marche. Le PNPD fixe les objectifs à atteindre d'ici 2030 :

- réduction de 15 % des déchets ménagers et assimilés,
- réduction de 5 % des déchets des activités économiques,
- réduction de 50 % du gaspillage alimentaire.

C'est pourquoi le SEMOCTOM a entrepris une étude de refonte du service en vue de proposer un certain nombre de solutions. Afin d'être au cœur des préoccupations de chacun, un panel d'habitants du territoire a été associé à cette démarche. Des actions concrètes vont être proposées dans les semaines qui viennent, elles engageront notre responsabilité collective, mais aussi notre responsabilité individuelle, car au-delà des plans et consignes réglementaires, c'est dans bien des cas notre comportement qui doit évoluer, il en va de notre avenir. Cela imposera donc d'améliorer nos gestes du tri avec les extensions des consignes et leur respect pour le verre notamment, le tri des biodéchets, la gestion des déchets apportés en déchetterie dont le concept évoluera pour être plus dans un cadre d'économie circulaire, principe inscrit dans les objectifs du SEMOCTOM.

Je vous propose de vous rencontrer au sein de réunions d'information et débats avec l'encadrement du SEMOCTOM et des spécialistes des déchets pour évoquer ces enjeux cruciaux pour nous et notre planète.

À très bientôt ....  
Marc JOKIEL, adjoint en charge des coopérations et Vice-Président du SEMOCTOM

Lutte contre le Moustique Tigre

Le Moustique Tigre, piqûre de rappel

En juin 2021, la société Altopictus a réalisé un diagnostic sur la commune de Latresne, espaces publics comme espaces privés (document à votre disposition sur simple demande auprès de la mairie). Deux webinaires et formations ont été proposés pour sensibiliser les tresnais, et voici le plan de gestion proposé :

**Constat :**  
75 % des gîtes larvaires se trouvent chez les particuliers, les buissons sont des zones de repos, la multiplication nécessite la présence d'eau stagnante, les plus grands nombres de larves ont été trouvées dans les coffrets techniques, les réservoirs d'eau, les arrosoirs et les coupelles dans les jardins privés.

Il est impossible d'utiliser un insecticide aérien sauf si cas avérés de maladies tropicales sur le secteur géographique et décision de l'Agence Régionale de la Santé de mettre en place une lutte anti vectorielle.

**Préconisations :**  
Mobiliser la population : faire le tour du jardin une fois par semaine pour vider toutes les eaux stagnantes. Le cycle de reproduction du Moustique Tigre est de 7 jours en moyenne (varie en fonctions des températures ambiantes), et ceci reste à ce jour la méthode la plus efficace et la moins onéreuse, elle suppose l'implication de chacun et de le faire ensemble à l'échelle d'un quartier. Le moustique se déplace peu, 150 à 200 m, celui qui vous pique est né chez vous ou chez votre voisin.

Mettre en place un piégeage de masse, toujours de façon concertée sur un secteur géographique défini. Si un particulier installe des pièges sur sa parcelle et que les voisins ne le font pas, alors l'efficacité est divisée par deux. À ce jour peu de pièges ont montré un réel impact, il s'agit d'une lutte aérienne délicate, à base de phéromones, de ventilation aspiration ou de pièges ponte. Leur utilisation requiert un suivi régulier et une bonne connaissance de la biologie.

La combinaison de ces deux modes de lutte (larvaire et aérienne) portera ses fruits, mais cela suppose l'implication de tous les habitants d'un quartier en même temps, c'est possible et nous vous invitons à organiser des apéros avec vos voisins pour en parler, et mettre en place une lutte concertée ! Pour cela, n'hésitez pas à rejoindre les « Brigades du tigre », à contacter la mairie, nous vous accompagnerons dans les réflexions et les luttes possibles !

**La Check List anti Moustique Tigre**

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il ne dort ni chez vous ni pas loin ! Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les biotopes stagnants où il pond ses œufs et prolifère.

- Ranger :** à l'abri
  - Brousses
  - Sceaux et arrosoirs
  - Jouets d'enfant, même les plus petits
  - Candriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
  - Poubelles
  - Caisse, pots...
  - Remorques et matériel de chantier (bâches...)
- Vidées :** au moins après chaque pluie
  - Coupelles de pots de fleur (plastique ou métal) et du sable (La pluie y a accumulé l'eau, le moustique puise y pondre)
  - Gamelles pour animaux
  - Pièces de parasol
  - Pils de l'échelle (pour mobilier de jardin, piscine...)
  - Jeux pour enfants (boîte de jeu, ballon, chaise...)
  - Pluvionnières
  - Éléments de clôture (barrière...)
- Nettoyez :** pour faciliter l'écoulement des eaux
  - Gouttières, chéreaux
  - Regardez dans les gouttières
  - Rigoles couvertes ou couvertes de grille
  - Fondes et souches d'incinération (sacs, débris...)
- Couvrez :** avec une voile ou un moustiquaire
  - Récupérez l'eau de pluie ou remplacez toutes les serres, carreaux et vitres en plastique, le moustique entre et sort très facilement par la gouttière. Supprimez régulièrement les trous, sinon c'est un peu le « Club Méditerranée » pour lui !
  - Bidons et fûts devant rester dehors
- Entretenez :**
  - Piscines veillez au bon dosage de chlore
  - Révisitez et nettoyez les piscines (sautes de larves)
  - Terrasses sur plots
  - Callebords
  - Pompes de relevage
  - Barres d'assèchement

**COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !**  
et passez le message à votre voisin !

ARS  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Altopictus

**AEDES ALTOPICTUS - BIOLOGIE**

- Phase aquatique et aérienne.
- Espèce généraliste dotée d'une grande plasticité écologique.
- Femelle anthropophile et opportuniste, exophile.
- Activité diurne, plus importante en début (07-08h) et fin (18-20h) de journée. Vol limité (150 m).
- Récondite constante avec l'âge :
  - 2 pontes tous les 4 jours, réparties dans 2 à 3 gîtes (pontes facultatives).
  - œufs résistants à la dessiccation.
  - ~ 100 œufs par ponte.
- Crise de développement du moustique tigre (Biotopes à 6 jours) :
  - Durée de développement :
    - 3 à 5 jours (œufs)
    - 5 à 10 jours (larves)
    - 2 à 4 jours (pupilles)
  - Longévité des femelles :
    - 3 semaines à 1 mois (terrestre)

Altopictus

Référente élue : Catherine SAPIN, conseillère municipale déléguée au paysage et à l'environnement  
[catherine.sapin@mairie-latresne.fr](mailto:catherine.sapin@mairie-latresne.fr)

**Lutte contre les frelons asiatiques**

Le piégeage de frelons asiatiques peut démarrer dès maintenant ! Pour en savoir plus, vous pouvez contacter la mairie, des pièges Véto-Pharma ainsi que la solution attractive sont proposés à prix réduits par l'association de lutte contre le frelon asiatique de Latresne.

Association de Lutte contre les Frelon Asiatiques  
Téléphone : 05 56 20 02 42 ; E-Mail : [alfalatresne@yahoo.com](mailto:alfalatresne@yahoo.com)

Pour identifier les insectes piégés, vous pouvez vous rendre sur l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) : <https://inpn.mnhn.fr/>

## LE MOT DE LA MÉDIATHÈQUE

Les mois de mai et juin vous réservent encore de belles surprises à la médiathèque : une exposition interactive sur la bande dessinée, une lecture en musique, un spectacle pour fêter la fin d'année des tout-petits, et pour finir en beauté... Venez donner de la voix le 1er juillet !

La médiathèque ne s'arrête jamais ! Laurence et Florence vous accueillent tout l'été sans fermeture.

Des pochettes-surprises, des jeux et bien sûr de la lecture.

Les horaires d'été : mardi, jeudi, vendredi 15h00-19h00 ; mercredi 14h00-19h00 ; samedi 10h00-13h00

## JUIN

### Samedi 05 juin

#### Jazz 360 à Latresne

Etang des sources.

#### Crispy Tenders

The Crispy Tenders puisent dans l'héritage de noms mythiques tels que les Meters, Grant Green ou encore Jimmy Smith. Leurs compositions originales, fortes de ces influences, envoient un groove instrumental profondément ancré dans les années 1970.

Dimitri Halasz, orgue Hammond / Mathieu Lagrula, guitare, trompette / Simon Riochet, batterie

#### Am Ketenes

Am Ketenes est ce territoire musical sans frontières où se mêlent les cultures les unes aux autres formant une nouvelle identité joyeuse... Ainsi, la vitalité de la guitare gitane côtoie le swing du jazz vocal anglo-saxon, l'énergie entraînée des rythmes orientaux, ou les envolées fiévreuses du violon tzigane !

Pierre « Kamlo » Barré, guitare solo, chant / Jean-Baptiste Frugier, violon Pablo Robin, guitare / Jean-Charles Bavouzet, contrebasse

#### Agnès & Joseph Doherty « Au pied de l'Arbre »

Au pied de l'arbre est un conte musical hybride, chaque fois différent puisqu'il dépend des arbres présents sur le lieu choisi pour cette forme : parc, forêt, jardin... Une forme poétique et artistique toujours réinventée qui véhicule beaucoup de savoirs tout en restant légère et digeste, afin d'être accessible aux enfants.

Agnès Doherty, conteuse / Joseph Doherty, contrebasse  
Spectacle tous publics proposé par la médiathèque de Latresne



Festival Jazz 360 : du 03 au 12 juin à Cénac, Saint-Caprais de Bordeaux, Cambes, Langoiran, Camblanes-et-Meynac, Quinsac et Latresne. Plus d'information : <https://www.jazz360.fr/>

### Samedi 11 juin

#### Feux de Garonne

A partir de 19h, route du Bord de l'eau.

Soirée musicale, danse, concert, feux d'artifice - Foodtruck Créole « Toto Lé La » - Collectif de danse A'Lat'iCa



### Dimanche 12 & 19 juin

#### 1er tours élections législatives

Salle des fêtes - 8h à 19h.

### Mercredi 15 Juin

#### Spectacle tout public, Superminouche

Salle des fêtes de Latresne

L'école de musique de Latresne, L'Art de la fugue, et la médiathèque de Latresne, s'associent pour vous conter une histoire en musique. Sur réservation (bibliotheque@mairie-latresne.fr ou 05 56 20 72 34), Gratuit, Tout public.

Une adaptation de « Superminouche » de Fanny Joly, une petite chatte espiègle !

Qui a dit que les chatons ne faisaient pas de crise d'adolescence ?

Quand Superminouche claque la porte de chez elle, elle ne s'imagine pas vraiment ce qui l'attend... Heureusement, Gérard est là pour limiter les dégâts !

### Jeudi 16 Juin

#### Don du sang

Salle des fêtes de Latresne - 15h à 19h



### Vendredi 17 juin

#### Apéro & Toile

Cinéma plein air par le Conseil Participatif - dégustation de produits locaux - animations sur place. Château La Ferrade.

### 2 prochaines dates pour les Apéro & Toile :

1<sup>er</sup> juillet & 9 septembre

### Samedi 18 juin

#### Vide grenier par le Comité des fêtes de Latresne

Stade stabilisé - proche salle des fêtes

8h à 18h - réservation de stand avant le 15/06, bulletins disponibles en mairie ou sur le site internet.

Plus d'informations : [www.mairie-latresne.fr](http://www.mairie-latresne.fr)

### Dimanche 19 Juin

#### Fête des arts

Château de la Salargue - Plus d'information : Art de la Fugue

### Vendredi 24 juin

#### Kermesse de l'école maternelle

Ecole maternelle, rue du bourg.



### Vendredi 24 juin

#### Concert Tous aux balkans

Choeur Entre-deux-Airs & les Dames de Choeur

Eglise de Latresne, 20h30.  
Tarif : 14€ / réduits : 12€ - 8€

### Samedi 25 juin

#### Réunion publique lutte contre les inondations

10h30 - 12h / Salle des fêtes de Latresne

## JUILLET

### Vendredi 1<sup>er</sup> juillet

#### Kermesse école élémentaire

Ecole élémentaire, rue de la colline.

#### Apéro Toile

Cinéma plein air par le Conseil Participatif - Stade stabilisé - proche salle des fêtes

### Mercredi 6 juillet

#### 6 jours de Garonne - Etape Latresne

Etang des sources

Echange autour du handicap, rencontre avec les équipages handi et valide de l'aventure, auberge espagnole. Plus d'informations : [www.mairie-latresne.fr](http://www.mairie-latresne.fr)

### 11 au 13 juillet

Chantier participatif - Collectif 3 tiers & Mairie Latresne  
Château de la Salargue

Temps de clôture sur la fin de journée du 13 juillet et de restitution aux habitants.

### Vendredi 2 juillet

#### Latresne en fête

Braderie des commerçants toute la journée - Fête locale sur la place de la mairie & spectacles par l'association des commerçants - ACAL

#### Braderie des commerçants - 10h à 18h30

#### Avenue de la Libération

Stands des commerçants - Concert de jazz - Buvette - Animations pour les enfants : déambulation d'échassiers déguisés, clowns, savonnier avec bulles géantes, atelier maquillage

#### Soirée - 18h30 à minuit

#### Place de la mairie

Foodtrucks - spectacle pyrotechnique - animations - concerts (Scopiton, Groupe Mid Vice, DJ)



## SEPTEMBRE

Dates de la rentrée

**Vendredi 2 septembre** Conférence de rentrée : le handicap et la vie associative

**Samedi 3 septembre** Forum des associations

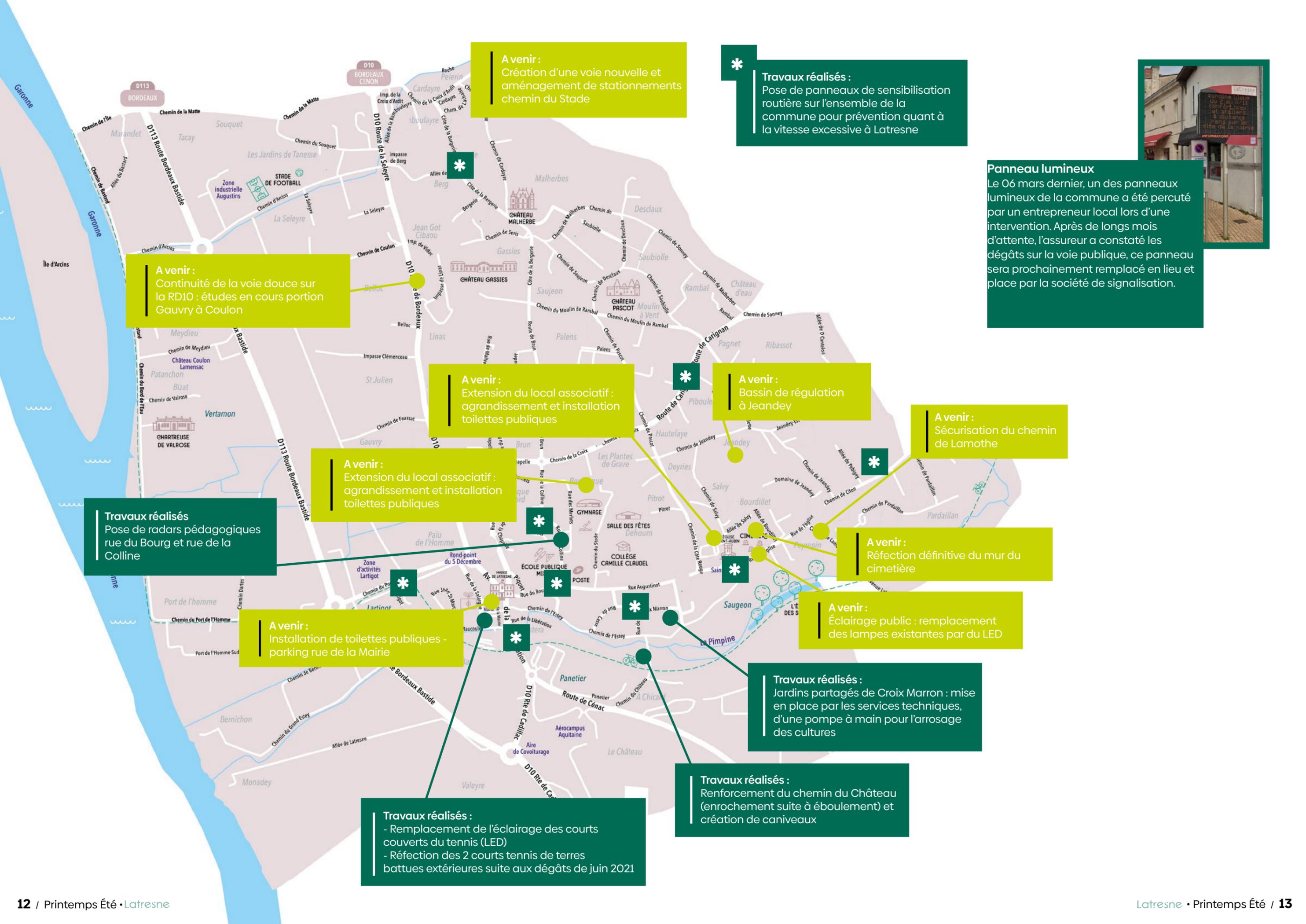
**Dimanche 4 septembre** Ouvre la Voix

**Vendredi 9 septembre** Apéro & Toile

**Vendredi 16 septembre** Patrimoine en scène

Informations à venir : [www.mairie-latresne.fr](http://www.mairie-latresne.fr)

# Rendez-vous Tresnais



**A venir :**  
Création d'une voie nouvelle et aménagement de stationnements chemin du Stade

**Travaux réalisés :**  
Pose de panneaux de sensibilisation routière sur l'ensemble de la commune pour prévention quant à la vitesse excessive à Latresne



**Panneau lumineux**  
Le 06 mars dernier, un des panneaux lumineux de la commune a été percuté par un entrepreneur local lors d'une intervention. Après de longs mois d'attente, l'assureur a constaté les dégâts sur la voie publique, ce panneau sera prochainement remplacé en lieu et place par la société de signalisation.

**A venir :**  
Continuité de la voie douce sur la RD10 : études en cours portion Gauvry à Coulon

**A venir :**  
Extension du local associatif : agrandissement et installation toilettes publiques

**A venir :**  
Bassin de régulation à Jeandey

**A venir :**  
Sécurisation du chemin de Lamothe

**A venir :**  
Extension du local associatif : agrandissement et installation toilettes publiques

**Travaux réalisés**  
Pose de radars pédagogiques rue du Bourg et rue de la Colline

**A venir :**  
Réfection définitive du mur du cimetière

**A venir :**  
Installation de toilettes publiques - parking rue de la Mairie

**A venir :**  
Éclairage public : remplacement des lampes existantes par du LED

**Travaux réalisés :**  
Jardins partagés de Croix Marron : mise en place par les services techniques, d'une pompe à main pour l'arrosage des cultures

**Travaux réalisés :**  
- Remplacement de l'éclairage des courts couverts du tennis (LED)  
- Réfection des 2 courts tennis de terres battues extérieures suite aux dégâts de juin 2021

**Travaux réalisés :**  
Renforcement du chemin du Château (enrochement suite à éboulement) et création de caniveaux

A photograph of a band performing on a white truck. The band consists of four members: a man in a blue cap playing a trumpet, a man in a black shirt playing a saxophone, a man in a brown shirt playing a guitar, and a man in a white shirt playing a keyboard. The truck is parked on a street, and several children are sitting on the ground in front of it, watching the performance. A blue bicycle is parked next to the truck. The scene is set outdoors during the day.

# Latresne

## Mairie de Latresne

1 avenue Jean Balde

33360 LATRESNE

Tél : 05 57 97 02 70

Courriel : [mairie@mairie-latresne.fr](mailto:mairie@mairie-latresne.fr)

## Heures d'ouverture

du lundi au jeudi : 9h00/12h00 - 13h30/17h30

le vendredi : 9h00/12h00 - 13h30/17h

le samedi (hors vacances scolaires) : 9h00/12h00

Journal d'information Printemps 2022

Direction de la publication et création : Ronan FLEHO et  
Céline GOEURY - Charte graphique : Aurélie ALLEMANDOU

Impression : Imprimerie Korus

Bulletin imprimé dans le respect de l'environnement